

14 830

12

13 Février 1945.

A.S. de l'association :
"ALPHA GALATES"

L'association dite "Alpha Galates", ayant pour sou-
titre "Grand ordre d'entr'aide social", fondée le 6 Septembre
1944 a été déclarée le 12 Septembre suivant à la Préfecture
de Police, et enregistrée sous le n° 79.501-6673, conformément
à la loi du 1er Juillet 1901.

son siège social est situé 10, rue Leboutoux.

Aux termes de ses statuts, elle a pour mot d'ordre :
Honneur et Patrie, et pour signe distinctif : un coq gaulois et
un lion.

Elle a pour but :

- La création, l'entretien, le développement d'un ou plu-
sieurs centres d'entr'aide aux jeunes ayant souffert de l'op-
pression allemande. (S.T.O. - déportation - emprisonnement).

- L'organisation de cours, de cercles d'études et de con-
férences, de séances théâtrales, cinématographiques et musicales,
de centres d'éducation physique, de gymnastique et de acoutis-
me, et enfin, chaque année, de voyages et séjours en vacances.

- La publication d'une revue spéciale concernant les cen-
tres, la propagande et tout ce qui s'y rapporte ; généralement
tout ce qui pourra contribuer au progrès de leur organisation.

La durée de l'association est illimitée.

Pour être membre de l'association, il faut :

- remplir une demande d'admission sur laquelle le comité
statue en toute souveraineté.

- n'avoir appartenu à aucune organisation allemande ou
pro-allemande (milice, V.F., etc...)

- avoir versé le droit d'entrée de 3 francs, et la coti-
sation annuelle de 50 francs. Cette cotisation peut être rache-
tée pour une somme de 500 francs. La cotisation annuelle des
membres d'honneur est de 1000 francs.

Aucun papier du mouvement n'est valable s'il ne porte
le cachet et la signature du Président.

Les ressources de l'association se composent de sub-
ventions, cotisations, revenus de ses biens.

En cas de dissolution, le comité désigne un ou plu-
sieurs liquidateurs, détermine leurs pouvoirs et les modalités
de leurs opérations.

o
o o

actuellement, l'association est dirigée par un bureau composé comme suit :

- Président : M. PLANTARD dit Pierre de France
- Vice-président M. THOUVENIN dit Vallauris
- Secrétaire Mlle LEBRE dite Barbois Françoise.
- Trésorier..... M. RIBBIER.

M. PLANTARD, Pierre, Athanase, Marie, dit " Pierre de France", né le 13 Mars 1904 à Paris (7^e), le Pierre et de Marie Angèle, est célibataire.

Depuis le 1er Juillet 1938, il est domicilié 10, rue Lobouteur (17^e) avec sa mère. Précédemment, il habitait 13, place Malsherbes (même arrondissement).

Je disant journaliste, conférencier, il n'exerce actuellement aucune profession. Il a été pendant plusieurs années aumônier de la paroisse Saint-Louis d'Antin. En réalité, il paraît être à la charge de sa mère, pensionnée depuis la mort de son mari, tué dans un accident de travail.

M. Plantard a essayé en 1937 de fonder un mouvement politique anti-juif et anti-maçonnique, ayant pour but " l'émancipation et la rénovation de la France". Il avait alors sollicité de M. Maladier, alors Président du Conseil, l'autorisation de faire paraître, à l'attention des membres de ce groupement, un journal intitulé "La Rénovation Française".

Cette autorisation lui ayant été refusée, il a alors fait paraître ce journal sous forme de tracts, jusqu'en 1939. En 1940, il a adressé une demande aux autorités d'occupation aux fins de reprendre la publication de ce journal. Cette demande est restée sans suite.

D'autre part, il a dirigé le "groupement catholique des jeunes", mouvement officieux destiné à l'éducation des jeunes gens des diverses paroisses de la capitale. Ce groupement organisait chaque année une colonie de vacances à Fleury-les-Grèves (Seine-et-Marne), et comptait en 1939, 75 jeunes gens.

Plantard a pris la parole au cours d'une conférence destinée aux jeunes, organisée par le "groupement catholique de la jeunesse", le 20 Juin 1939 à la salle Villiers.

Il a adressé, le 16 Décembre 1940, au Maréchal Pétain une lettre, qui, sous prétexte de dénoncer un complot juif et maçonnique paraissait plutôt être destinée à attirer l'attention sur lui.

Enfin, il a fondé en Mai 1941, une association dite "Rénovation Nationale Française", d'ailleurs restée sans activité, l'autorisation lui ayant été refusée par les autorités allemandes le 5 Septembre 1941.

Le 24 Octobre 1942, Plantard a fait l'objet d'une

enquête de la part de nos services à la demande des autorités allemandes, pour avoir sollicité l'autorisation, qui lui a d'ailleurs été refusée, de fonder l'association dont il est actuellement question.

Ces diverses demandes, et peut-être son attitude vis à vis des autorités d'occupation lui ont valu une incarcération de 4 mois à la prison de Fresnes .

Plantard apparaît comme un jeune homme illuminé et dégoûté, se croyant seul capable de bien diriger la jeunesse française.

Il n'attire pas autrement l'attention, tant au privé qu'au point de vue politique, et un bulletin de recherches établi à son nom est revenu des Somniers Judiciaires avec la mention "inconnu".

M. THEUREAU, dit "Vallauris", Jacques, né le 3 Juin 1921 à Paris (17°), est célibataire.

Depuis sa naissance, il habite avec ses parents, domiciliés 12, rue Jouffroy (17°), au loyer annuel de 3.000 francs.

Artiste dramatique, M. Theureau est actuellement employé au Ministère de l'Information, et détaché au poste de "Radio 45".

Favorablement représenté au privé, il n'attire pas d'autre part l'attention au point de vue politique.

Il est inconnu aux Archives de la Police Judiciaire. Son nom n'est pas noté aux Somniers Judiciaires.

MME LIBRE Suzanne, dite "Dartois Françoise" est née le 7 Mars 1922 à Arras (Pas-de-Calais).

Elle habite chez ses parents, domiciliés 127, Boulevard Pereire (17°), depuis 1.40, au loyer annuel de 7.000 francs.

Actuellement, elle suit des cours d'art dramatique.

Mlle Libre fait l'objet de bons renseignements au point de vue conduite et moralité.

Elle ne paraît manifester aucune opinion politique, et n'a jamais attiré l'attention de nos services à ce sujet.

Mlle Libre n'a pas d'antécédents judiciaires.

M. TILLIER Jules, Joseph, Alfred, né le 26 Avril 1896 à

Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), de Alfred, Philias, et de Guye Marie, Joséphine, est divorcé il n'a pas d'enfant.

Il est domicilié 14, boulevard Ney (18^e) depuis 1914.

M. Tillier est comptable principal à la "compagnie des Forges et aciéries de la Marine d'Honnécourt" 12, rue de La Rochefoucauld (5^e).

Il a été classé service auxiliaire à la suite de blessure reçue au cours de la guerre 1914-1918, et a été mis en affectation spéciale en 1939. Il est titulaire de la Croix de guerre avec 2 citations.

Favorablement représenté au privé, il n'attire pas par ailleurs l'attention au point de vue politique.

M. Tillier est inconnu de nos services, ainsi que des Archives de la Police Judiciaire.

Son nom n'est pas noté aux Sommiers Judiciaires.

o
o o

D'après les renseignements recueillis, cette association n'a jusqu'alors manifesté aucune activité. Elle compte une cinquantaine d'adhérents, lesquels d'ailleurs démissionnent à ce tour de rôle dès qu'ils ont apprécié le Président de l'association, et constaté que celle-ci n'a aucun caractère sérieux.